

 ROGERS

Protégez ce qui
vous tient à cœur.

SYSTEME DE DOMOTIQUE

Votre maison est entre bonnes mains. Les vôtres.

Bienvenue au **Système de domotique Rogers.**

Grâce au **Système de domotique Rogers**, vous pouvez garder le contact avec votre maison et votre famille et protéger ce qui vous tient à cœur. Cette trousse contient tout ce qu'il faut pour sécuriser et automatiser votre maison, que vous y soyez ou non.

Tirez le maximum de votre nouveau système avec l'application du **Système de domotique Rogers**. Elle peut être téléchargée gratuitement et vous permet de contrôler plusieurs fonctions à partir de votre téléphone intelligent et de votre tablette. Téléchargez-la dès aujourd'hui à partir du magasin d'applications de votre appareil.



Pour lire la version complète
du Guide de l'utilisateur du
**Système de domotique
Rogers**, consultez [rogers.com/
guideutilisateurdomotique](http://rogers.com/guideutilisateurdomotique)



Cinq étapes pour démarrer

1. Numéro de téléphone du poste de surveillance central

Si vous vous abonnez à la surveillance centralisée en tout temps, assurez-vous de garder le numéro à composer en cas de fausse alarme à portée de main afin d'empêcher l'envoi de services d'urgence en communiquant avec le poste de surveillance central (**1-888-578-1777** ou 416-572-4501 pour les appels de l'extérieur du Canada). Vous devriez également ajouter ce numéro aux contacts de votre téléphone de façon à reconnaître le numéro lorsque le poste de surveillance vous appelle. Le Système de domotique Rogers est un service de surveillance homologuée ULC.

2. Mot de passe secret

Le mot de passe secret permet à vos contacts d'urgence d'annuler l'envoi de secours auprès du poste de surveillance central. Définissez votre mot de passe au moment de l'installation de votre système.

3. Comment puis-je changer le mot de passe secret?

- Sélectionnez l'application **PARAMÈTRES** sur votre écran tactile; l'écran du mot de passe s'affiche.
- Entrez votre code d'accès maître; l'écran des réglages s'affiche.
- Sélectionnez **PARAMÈTRES AVANCÉS**; l'écran des réglages avancés s'affiche.
- Sélectionnez **CHOISIR LE MOT DE PASSE SECRET DE SÉCURITÉ**; l'écran de sélection du mot de passe secret de sécurité s'affiche.
- Sélectionnez le champ de texte **MOT DE PASSE SECRET DE SÉCURITÉ**; un clavier s'affiche à l'écran.
- Entrez un nouveau mot de passe secret et sélectionnez **TERMINÉ** quand vous avez terminé.

4. Comment puis-je modifier ma liste de personnes à contacter en cas d'urgence?

Il est essentiel de donner au poste de surveillance central les coordonnées exactes des personnes à contacter en cas d'urgence.

- Ouvrez une session pour accéder au centre de contrôle web.
- Sélectionnez **SÉCURITÉ**.
- Sélectionnez **CONFIGURATION DE L'ENVOI DES SERVICES D'URGENCE** pour modifier votre liste de personnes à contacter en cas d'urgence.

REMARQUE : En cas d'urgence, nous composerons votre numéro de téléphone résidentiel **avant** de communiquer avec les autres personnes désignées. Pour cette raison, **n'inscrivez pas votre numéro de téléphone résidentiel dans votre liste de personnes à contacter en cas d'urgence.**

Inscrivez votre système au registre de la police. Certaines municipalités exigent que ce soit vous qui enregistriez votre nouveau système au poste de police local. Pour savoir si vous devez enregistrer votre système ou pour en apprendre davantage sur la politique des alarmes de votre service de police, consultez rogers.com/permismunicipaux.

REMARQUE : Certaines municipalités permettent à Rogers d'enregistrer votre nouveau système au poste de police. Le cas échéant, Rogers enregistre votre nouveau système dès que vous le commandez.

5. Certificat d'assurance

Ouvrez une session dans le portail web pour consulter le certificat d'assurance. Vous le trouverez dans la section Sécurité du centre de contrôle web. Consultez la page 5 pour obtenir plus de détails.

- Consultez systemedomotique.rogers.com.
- Entrez vos nom d'utilisateur et mot de passe **MonRogers^{MC}**, puis cliquez sur **OUVRIRE UNE SESSION**.
- Cliquez sur la section **SÉCURITÉ**.
- Cliquez sur **CERTIFICAT D'ASSURANCE**.



Si vous êtes un client d'Allstate, vous pouvez profiter d'un rabais de 25 % sur vos primes d'assurance habitation la première année¹. Vous obtiendrez de plus amples renseignements à ce sujet à rogers.com/allstate. De nombreuses autres compagnies d'assurance offrent un rabais si vous êtes abonné au service de surveillance centralisée en tout temps.

**Non offert en Colombie-Britannique.*



Principales caractéristiques

L'écran tactile.



Bouton Écran d'accueil - Appuyez sur ce bouton pour retourner à l'écran principal.



Bouton Urgence - Permet d'accéder à l'écran des services d'urgence : boutons d'appel au secours aux services d'incendie, d'urgence santé et de police.



A. Témoin lumineux pour l'état du système - Montre l'état actuel du système, rouge lorsqu'il est armé et vert lorsqu'il ne l'est pas.

B. Bouton Nuit - Utilisez-le avant d'aller au lit pour éteindre l'écran. Il suffit d'appuyer sur le bouton et l'écran s'éteint. Pour le rallumer, touchez simplement l'écran. Vous pouvez aussi configurer votre écran pour qu'il s'éteigne automatiquement le soir et se rallume le matin en procédant comme suit :

- Touchez **PARAMÈTRES**.
- Sélectionnez **ÉCRAN TACTILE**.
- Sélectionnez **CONFIGURATION DE L'ÉCRAN**.
- Sélectionnez **RÉGLAGES DE L'ÉCRAN POUR LA NUIT**.

C. Réglage du volume - Vous permet de régler le volume sur votre écran tactile.

REMARQUE : N'utilisez pas d'objets pointus ou durs, comme des stylos ou des clés, sur l'écran tactile, car ils peuvent endommager l'écran.

Les écrans tactiles peuvent varier selon la région et peuvent être différents de ceux présentés.

Centre de contrôle web

Soyez toujours connecté à votre résidence par le web.

Vous pouvez utiliser le centre de contrôle web par l'entremise d'Internet, que vous soyez chez vous ou ailleurs. Vous serez ainsi en mesure d'armer ou de désarmer le système à distance, de voir ce que captent les caméras, de régler le thermostat intelligent, de vérifier si vos enfants sont à la maison après avoir entré leur code d'accès à quatre chiffres en plus de pouvoir créer des règles d'automatisation pratiques et bien plus encore.

Pour ouvrir une session :

- Allez à systemedomotique.rogers.com à l'aide de votre navigateur.
- Entrez vos nom d'utilisateur et mot de passe MonRogers, puis cliquez sur **OUVRIRE UNE SESSION**.

Applications pour téléphones intelligents et tablettes

Ne vous éloignez pas de la maison... où que vous soyez.

Grâce à l'application du Système de domotique Rogers, vous pouvez accéder à votre système et le gérer à distance à partir de votre appareil iPhone, iPad, Android^{MC}, Windows ou BlackBerry[®]. Vous pouvez également gérer votre système à distance au moyen du contrôle web ou de votre téléphone intelligent.

- Téléchargez l'application du Système de domotique Rogers pour votre iPhone ou votre iPad (App Store d'iTunes), votre sans-fil Android^{MC} (Google Play), votre appareil Windows (Windows Store) ou votre téléphone intelligent BlackBerry[®] (BlackBerry App World^{MC}) en recherchant Système de domotique Rogers.
- Accédez à l'application, entrez vos nom d'utilisateur et mot de passe MonRogers, puis cliquez sur **OUVRIRE UNE SESSION**

REMARQUE : Si vous devez réinitialiser vos nom d'utilisateur et mot de passe MonRogers, composez le **1-888-764-3771**

CONSEIL :

Créez des règles adaptées à votre mode de vie. Par exemple, programmez les lumières de sorte qu'elles s'allument à 17 h tous les jours et qu'elles s'éteignent six heures plus tard. Consultez le centre de contrôle web pour créer vos propres règles.

Armer son système

Votre système compte trois modes d'armement :

ARMER EN MODE PRÉSENCE	Lorsque vous êtes à la maison, mais que vous voulez que l'alarme demeure activée. Le détecteur de mouvement est alors éteint, mais le délai d'entrée est en fonction.
ARMER EN MODE NUIT	Lorsque vous allez au lit et que vous prévoyez que personne d'autre n'entrera dans la maison. Ce mode permet aux occupants de la maison de bouger puisque le détecteur de mouvement est éteint et le délai d'entrée est désactivé (l'alarme se fera entendre si une porte extérieure ou une fenêtre est ouverte).
ARMER EN MODE ABSENCE	Lorsque vous quittez votre résidence et qu'il n'y a personne dans la maison. Le détecteur de mouvement est allumé et le délai d'entrée est en fonction.

REMARQUE : Le mode par défaut du système est Armer en mode absence. Si le mode Armer en mode absence est activé, mais que personne ne sort par une porte extérieure, le système passera au mode Armer en mode présence, puisque vous n'avez pas quitté la maison.

Comment armer votre système :

1. L'écran tactile

Vous pouvez armer votre système de deux façons à l'aide de l'écran tactile :



i. Affichage de l'état de sécurité (coin supérieur gauche)

- Touchez **DÉSARMÉ - APPUYER POUR ARMER**. (Remarque : le système demeurera désarmé lorsqu'il le sera.)
- Sélectionnez le mode d'armement (Présence/Nuit/Absence).
- Entrez votre code d'accès personnel à quatre chiffres sur le clavier.
- Vous aurez 60 secondes avant que votre système soit armé. Vous pouvez sortir de votre

résidence pendant ce temps.

ii. Application de sécurité de l'écran tactile

- Touchez l'application **SÉCURITÉ**.
- Sélectionnez le mode d'armement que vous voulez. (Présence/Nuit/Absence)
- Entrez votre code d'accès personnel à quatre chiffres sur le clavier.
- Vous aurez 60 secondes avant que votre système soit armé. Vous pouvez sortir de votre résidence pendant ce temps.

REMARQUE : Le délai de sortie par défaut est de 120 secondes pour les modes Armer en mode présence/Armer en mode nuit et de 60 secondes pour le mode Armer en mode absence.

2. Le porte-clés*

Vous pouvez armer votre système à l'aide d'une télécommande porte-clés à trois boutons :

- Appuyez sur le bouton **ARMER EN MODE ABSENCE** et maintenez-le enfoncé pendant 10 secondes pour armer le système.
- Le voyant DEL clignote en ROUGE.
- Relâchez le bouton.
- Lorsque le système s'arme, le voyant DEL reste ROUGE pendant quelques secondes.



REMARQUE : Gardez votre télécommande porte-clés en lieu sûr, car elle peut armer ou désarmer votre système sans code d'accès. Nous vous recommandons de ne pas attacher vos clés de maison à ce porte-clés.

** Achat d'accessoire facultatif.*

3. Le clavier numérique sans fil*

- Entrez votre code d'accès personnel à quatre chiffres immédiatement, puis appuyez sur le bouton **ABSENCE** ou **PRÉSENCE** pendant trois secondes.
- Une fois votre système armé, le bouton de verrouillage passera au ROUGE.



CONSEIL :

Si le bouton de verrouillage clignote en ORANGE, cela signifie que le système n'est pas prêt à être armé. Il se peut, par exemple, qu'une fenêtre ou une porte ne soit pas fermée correctement ou que le code d'accès à quatre chiffres soit erroné.

Désarmer son système

Comment désarmer votre système :

1. L'écran tactile

- Touchez **ARMÉ - APPUYEZ POUR DÉSARMER.**
- Entrez votre code d'accès personnel à quatre chiffres.

2. Application pour téléphone intelligent

- Touchez **ARMÉ - APPUYEZ POUR DÉSARMER.**
- Entrez votre code d'accès personnel à quatre chiffres.

3. Centre de contrôle web

- Consultez systemedomotique.rogers.com.
- Entrez vos nom d'utilisateur et mot de passe MonRogers, puis cliquez sur **OUVRIR UNE SESSION.**
- Cliquez sur **ARMÉ - APPUYEZ POUR DÉSARMER.**
- Entrez votre code d'accès personnel à quatre chiffres.
- Cliquez sur **DÉSARMER.**

4. Le porte-clés*

Vous pouvez désarmer votre système à l'aide d'une télécommande porte-clés à trois boutons :

- Appuyez sur le bouton de **désarmement** et maintenez-le enfoncé pendant 10 secondes pour désarmer le système.
- Le voyant DEL clignote en VERT.
- Relâchez le bouton.
- Votre système est désarmé.

5. Le clavier numérique sans fil*

- Entrez votre code d'accès personnel à quatre chiffres sur le clavier numérique.
- Appuyez sur le bouton **DÉVERROUILLER.**
- Le bouton **DÉVERROUILLER** passe au VERT.

** Achat d'accessoire facultatif.*

Alarmes

Ce que vous devez savoir sur les alarmes

La section suivante renferme des renseignements importants pour les clients dont le service comprend l'option de surveillance centralisée en tout temps. Si votre service ne comprend pas l'option de surveillance centralisée en tout temps et que vous devez communiquer avec les autorités, veuillez composer le 9-1-1.

Fausses alarmes

Si vous êtes abonné à l'option de surveillance centralisée en tout temps et qu'une alarme se déclenche, le poste de surveillance central de Rogers essaiera de communiquer avec vous et avec toutes les personnes à contacter en cas d'urgence. Vous pouvez aussi communiquer immédiatement avec le poste en composant le **1-888-578-1777** ou le 416-572-4501 (pour les appels de l'extérieur du Canada) afin d'annuler l'alarme. Pour des raisons de sécurité, on vous demandera de donner le mot de passe verbal secret. Veuillez vous assurer de l'avoir choisi et configuré. Ce mot de passe secret ne correspond pas à votre code d'accès maître à quatre chiffres.

REMARQUE : Pour vous éviter de payer les frais liés aux fausses alarmes qu'imposent les municipalités et vous permettre de vous habituer à votre nouveau système, **les services d'urgence ne seront pas envoyés chez vous durant les sept (7) premiers jours suivant l'installation de votre système d'alarme en cas d'alarme**, à moins que vous ne le demandiez. Sept (7) jours après l'installation, le système passera automatiquement à l'envoi des services d'urgence.

Si vous ne souhaitez pas avoir cette période sans répartition, composez le **1-888-764-3771**.

REMARQUE : Certaines municipalités exigent des frais pour l'envoi de la police dès que le poste de surveillance central de Rogers a avisé cette dernière. Il est donc possible que vous ayez des frais municipaux à payer même si vous annulez l'alarme et que la police ne se rend pas sur place.

Alarmes

Alarme sous contrainte

L'alarme silencieuse/sous contrainte désarme votre système tout en envoyant discrètement une alarme de détresse au poste de surveillance central. **Les services d'urgence se rendront immédiatement chez vous. Le poste de surveillance central ne communiquera pas avec vous.** Le service de police sera donc envoyé sans possibilité d'annulation, à moins que le propriétaire de la maison ou une personne à contacter en cas d'urgence ne communique directement avec le poste de surveillance central.

Selon l'endroit où vous habitez, il se peut que vous deviez payer des frais en cas de fausse alarme. L'alarme silencieuse/sous contrainte ne doit donc être utilisée que dans les situations où vous devez désarmer votre système contre votre gré. L'envoi des autorités ne se fera que si vous êtes abonné à l'option de surveillance centralisée en tout temps.

Activation de votre alarme sous contrainte

Activation de votre alarme sous contrainte à partir de votre écran tactile :

- Touchez **PARAMÈTRES** et entrez votre code d'accès maître.
- Touchez **SÉCURITÉ**.
- Touchez **GÉRER LES CODES DE CLAVIER**.
- Touchez **MODIFIER**, que vous trouverez à côté de l'entrée Alarme sous contrainte.
- Touchez **ACTIVER LE SIGNAL DE CONTRAINTE**.
- Entrez le nouveau code de l'alarme sous contrainte, puis entrez encore une fois ce code.
- Touchez **ENREGISTRER**.

REMARQUE : Ne testez pas le code de l'alarme sous contrainte. Les autorités seront envoyées si vous le faites.

RAPPEL :

Les autorités seront informées uniquement si vous êtes abonné à l'option de surveillance centralisée en tout temps.

Automatisez votre domicile selon votre mode de vie

Les alertes personnalisées vous permettent de savoir ce qui se passe en temps réel.

Une alerte est un courriel ou un message texte que vous recevez instantanément lorsqu'une certaine activité se produit ou ne se produit pas comme prévu. Vous pouvez établir des règles pour recevoir une alerte lorsqu'une alarme se déclenche, lorsque vos enfants reviennent de l'école et désarment le système, s'il y a une panne de courant ou tout simplement lorsque les piles d'un capteur sont faibles. Les autorités seront informées uniquement si vous êtes abonné à l'option de surveillance centralisée en tout temps.

REMARQUE : Si vous devez réinitialiser votre nom d'utilisateur et votre mot de passe MonRogers, composez le 1-888-764-3771.



Automatisez votre domicile selon votre mode de vie

Assistant pour les règles d'automatisation

Vivez selon vos propres règles.

L'assistant pour les règles d'automatisation vous permet de contrôler certaines activités chez vous. Par exemple :



Les appareils d'éclairage d'entrée s'allument lorsque la porte s'ouvre.



Le thermostat augmente la température à 15 h.



Vous recevez un message texte lorsque votre enfant revient à la maison après l'école, ainsi qu'un enregistrement vidéo de la caméra de la porte d'entrée.



Les lumières s'allument automatiquement si le système détecte de la fumée ou du monoxyde de carbone.



Vous recevez un message texte lorsque le promeneur de chiens arrive.

Consultez le centre de contrôle web pour créer vos propres règles.



Fonctions intelligentes



Sons et volume

Donnez un son particulier aux capteurs.

Le son des différents capteurs (dans la maison) peut être personnalisé, notamment vous pouvez choisir le bruit qu'ils émettent lorsqu'une porte s'ouvre ou se ferme. Par exemple, une sonnerie peut être associée à l'ouverture de la porte avant et une autre, à la fermeture de celle-ci.

- Sélectionnez **PARAMÈTRES** sur votre écran tactile.
- Entrez votre code d'accès personnel à quatre chiffres.
- Touchez **ÉCRAN TACTILE**, puis **CONFIGURATION DU SON**.

Pour changer le son

- Touchez **CONFIGURATION DU SON POUR LA MAISON**.
- Sélectionnez le son voulu dans le menu déroulant pour obtenir l'état ouvert (icônes rouges) ou fermé (icônes vertes), ou **SILENCE**.

Pour monter ou baisser le volume

- Touchez **CONFIGURATION DU VOLUME**, puis touchez la flèche droite ou gauche pour monter ou baisser le volume



Dispositif de verrouillage**

Revérifiez si la porte d'entrée principale est bien verrouillée sans vous mettre en retard.

Vous pouvez maintenant verrouiller et déverrouiller votre porte à distance. Vous n'avez qu'à toucher l'icône de serrure sur l'application pour téléphone intelligent, l'écran tactile ou le centre de contrôle web. Vous pouvez aussi créer des règles qui vous permettront de recevoir des avis lorsque la porte est verrouillée, déverrouillée ou si le mauvais code est entré à plusieurs reprises. Le système est sécurisé par un pêne dormant motorisé, et vous pouvez utiliser une vraie clé, au besoin.



Serrure intelligente

** Un achat d'accessoire additionnel et un abonnement à une option peuvent être requis.

Automatisez votre domicile selon votre mode de vie.



Caméra de surveillance résidentielle

Sachez qui vient « étudier » avec vos enfants.

Grâce aux caméras intelligentes de surveillance résidentielle, vous pouvez voir ce qui se passe chez vous par l'entremise de l'écran tactile, du centre de contrôle web ou des applications pour téléphone intelligent. Prenez des photos et enregistrez des clips vidéo lorsqu'un capteur se déclenche et même programmez une règle pour ce faire automatiquement à des moments précis ou lorsque l'alarme est déclenchée. Pour protéger votre vie privée, le poste de surveillance central ne peut visualiser aucune image, photo ou vidéo de la caméra intelligente de surveillance résidentielle.



Caméra avec vision nocturne

Commandes de l'éclairage et du thermostat**

Gagnez du temps. Conservez de l'énergie. Économisez de l'argent.



Gradateurs et commande des électroménagers

Éteignez toutes les lumières que vos enfants ont laissées allumées.

Vous pouvez allumer ou éteindre vos dispositifs d'éclairage et vos électroménagers à partir du centre de contrôle web ou avec votre application pour téléphone intelligent et ainsi être aux commandes de ce qui se passe dans votre maison. De plus, l'assistant pour les règles d'automatisation vous permet de programmer certains dispositifs d'éclairage pour qu'ils s'allument ou s'éteignent pendant quelque temps lorsque les capteurs sont en fonction; par exemple, allumer automatiquement les dispositifs lorsque vous désarmez votre système d'alarme à l'aide de la télécommande porte-clés ou de votre téléphone intelligent alors que vous vous trouvez dans votre entrée. Le programme peut également vous permettre de donner l'illusion qu'il y a quelqu'un à la maison alors que ce n'est pas le cas. Pour commander en ligne un interrupteur-gradateur, un gradateur d'éclairage mural, des ampoules DEL ou un interrupteur d'électroménager, consultez rogers.com/equipementdomotique.



Thermostat intelligent

Réglez la température pour votre retour à la maison.

Grâce au thermostat intelligent, vous pouvez contrôler votre chauffage et votre climatisation à distance. Vous pouvez maintenant rentrer chez vous et profiter de la température idéale en optant pour l'une des trois méthodes suivantes :

1. Démarrez le chauffage ou la climatisation de votre domicile à partir de votre ordinateur portable ou de votre téléphone intelligent avant d'arriver à la maison une fois votre journée de travail terminée.
2. Programmez le chauffage ou la climatisation pour qu'il monte ou baisse automatiquement au moment où vous finissez votre journée de travail. Il s'agit d'une solution intelligente qui vous permet en plus d'économiser!
3. Créez des règles pour augmenter ou diminuer automatiquement le chauffage ou la climatisation lorsque quelqu'un arme ou désarme le système.

Capteurs intelligents**

Pour une sécurité accrue



Détecteurs de fumée**

Ces capteurs intelligents déclenchent une alarme s'ils décèlent de la fumée ou la présence de feu, en plus de constamment s'autosurveiller et d'être reliés en tout temps à l'écran tactile et aux serveurs centralisés. Vous serez ainsi averti instantanément si un problème survient ou si les piles doivent être changées.

REMARQUE :

- Ces capteurs intelligents enverront une alerte, que le système d'alarme soit armé ou non.
- Pour profiter des services de surveillance de la fumée et des incendies, il est nécessaire d'être abonné à l'option de surveillance centralisée en tout temps.



Détecteur de monoxyde de carbone**

Ce détecteur déclenchera une alarme s'il constate la présence de niveaux dangereux de monoxyde de carbone chez vous. De plus, contrairement aux détecteurs de monoxyde de carbone conventionnels, votre système communiquera avec le poste de surveillance central de Rogers, puis vous alertera où que vous soyez, par courriel ou message texte, afin que vous puissiez prendre des mesures immédiates.



Détecteur de fuite d'eau**

Le capteur sans fil peut détecter la présence d'eau sur une surface et ainsi vous aider à limiter les coûts associés aux dommages causés par les fuites d'eau ou les inondations. Il peut être fixé de façon pratique sur un plancher, un mur ou n'importe quelle plinthe de votre domicile.

CONSEIL

Conseil : Vous devez, si vous souhaitez recevoir des alertes, configurer une règle dans le centre de contrôle web à systemedomotique.rogers.com.

** Un achat d'accessoire additionnel et un abonnement à une option peuvent être requis.



Conseils pour prévenir les fausses alarmes

Même s'il est normal qu'une fausse alarme survienne à l'occasion, vous pouvez prendre des mesures pour les prévenir.

Façons de prévenir les fausses alarmes :

- Vérifiez que tous les membres de votre famille connaissent le fonctionnement du système.
- Gardez à jour la liste des numéros des contacts d'urgence (au moins trois numéros).
- Assurez-vous que ces personnes connaissent le mot de passe secret.
- Répondez au téléphone lorsque le poste de surveillance central appelle du 1-888-578-1777 (Alarm/Alarme).
- Appelez le poste de surveillance central immédiatement si vous déclenchez l'alarme.
- Le poste de surveillance communique avec le service de police pour envoyer des secours; le temps qu'ils arrivent au domicile dépend de la procédure policière et de la nature de la demande.
- Informez-vous au sujet des règlements municipaux locaux relatifs aux systèmes de sécurité, comme les frais de permis, ainsi que les politiques et les frais liés aux fausses alarmes.
- Communiquez avec le poste de surveillance central afin qu'il ne tienne pas compte des signaux lorsque le système ne fonctionne pas, par exemple, durant des rénovations.

Ces renseignements vous aideront à veiller à ce que votre famille et votre domicile soient en sécurité, à prévenir les frais municipaux liés aux fausses alarmes et à ce que les autorités soient envoyées en cas d'urgence réelle.

Conseils pour prévenir les fausses alarmes

1. Mot de passe secret

Assurez-vous que tous les contacts d'urgence et toutes les personnes qui habitent la résidence, comme les membres de votre famille, connaissent votre mot de passe secret.

Le mot de passe secret est utilisé par le poste de surveillance central pour identifier une personne ayant l'autorisation d'annuler l'envoi de secours ou de donner des directives supplémentaires. Changez votre mot de passe secret au besoin ou quand vous modifiez la liste de contacts d'urgence. N'oubliez pas de faire part du nouveau mot de passe secret à toutes ces personnes.

Pour changer votre mot de passe secret (il ne peut comporter plus de 10 caractères), suivez ces étapes :

- Sélectionnez l'application **PARAMÈTRES** sur votre écran tactile.
- Entrez votre code d'accès maître.
- **SÉLECTIONNEZ PARAMÈTRES AVANCÉS.**
- **SÉLECTIONNEZ CONFIGURER MOT DE PASSE SECRET DE SÉCURITÉ.**
- Sélectionnez le champ de texte **Mot de passe secret**.
- Entrez un nouveau mot de passe secret et sélectionnez **TERMINÉ** quand vous avez terminé.

2. Avoir au moins trois contacts d'urgence

Un plus grand nombre de contacts d'urgence diminue les chances de fausses alarmes et d'amendes possibles de la part de votre municipalité.

Vous pouvez ajouter un contact ou modifier la liste de contacts sur le portail web à l'adresse systemedomotique.rogers.com.

3. Détecteurs de mouvement

Reconfigurez les détecteurs de mouvement si vous avez des animaux à la maison ou désactivez-les si ceux-ci sont de trop grande taille.

Composez le 1-888-764-3771 pour fixer un rendez-vous.

4. Bouton de panique

Désactivez le bouton de panique sur votre télécommande porte-clés.

Une fausse alarme peut être déclenchée si le bouton de panique de votre télécommande porte-clés est accidentellement activé alors qu'il se trouve dans votre poche ou votre sac à main ou si un enfant joue avec le porte-clés.

Pour désactiver le bouton de panique sur votre télécommande porte-clés :

- Sur l'écran tactile, allez au widget **PARAMÈTRES** et entrez votre code d'accès maître.
- Sélectionnez **APPAREILS DOMESTIQUES**, puis **PORTE-CLÉS** et enfin **MODIFIER LE PORTE-CLÉS**.
- Sélectionnez **PORTE-CLÉS** à configurer, puis **SUIVANT**.
- Sélectionnez **OUI** dans la liste de sélection **BOUTON D'ALARME DÉACTIVÉ**.
- Le bouton de panique est maintenant désactivé sur la télécommande porte-clés.

Si vous avez choisi de configurer votre code de contrainte, faites attention de ne pas l'entrer par erreur, comme cette action entraînera l'envoi immédiat de la police sans que le poste de surveillance central communique avec vous.

5. Temps d'entrée et de sortie

Augmentez le temps d'entrée et de sortie (le temps entre le moment où vous ouvrez ou vous fermez la porte et l'instant où le système d'alarme est activé).

Les fausses alarmes peuvent être causées par le manque de temps pour sortir des lieux, une fois le système d'alarme armé, ou pour entrer le code d'accès quand vous accédez aux lieux.

Le temps d'entrée et de sortie peut uniquement être modifié par un représentant ou un technicien du Système de domotique Rogers. Veuillez composer le 1-888-764-3771 afin de fixer un rendez-vous pour modifier le temps d'entrée et de sortie associé à votre système d'alarme.

CONSEIL :

Ajoutez le numéro de téléphone du poste de surveillance central à la liste de contacts de votre téléphone de façon à reconnaître le numéro lorsque le poste vous appelle du **1-888-578-1777**.

Conseils pour prévenir les fausses alarmes

6. Procédures pour l'envoi des services d'urgence

Augmentez le nombre de contacts d'urgence dans votre centre de contrôle web, passez régulièrement en revue leurs coordonnées et choisissez la procédure d'envoi qui convient le mieux à vos besoins :

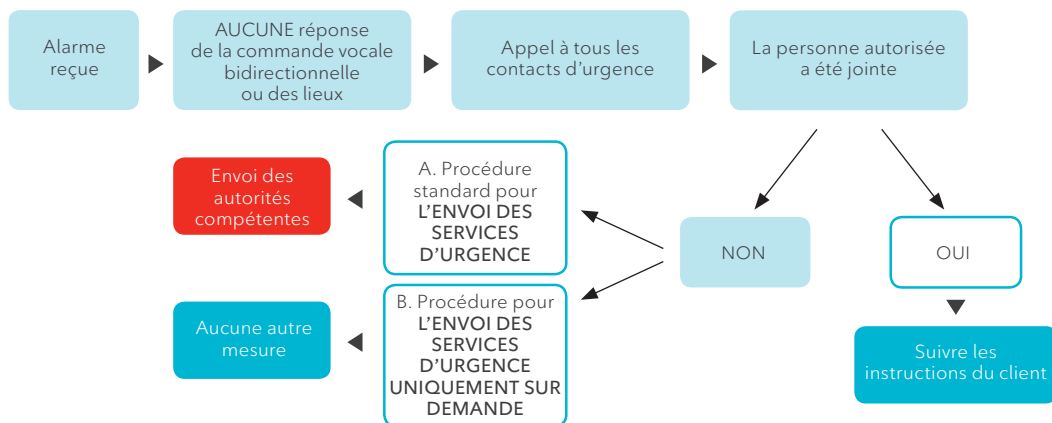
A. PROCÉDURE STANDARD : recommandée si vous êtes facilement joignable par téléphone ou si vous voyagez peu.

B. PROCÉDURE UNIQUEMENT SUR DEMANDE : recommandée si vous avez de jeunes adultes, de la famille ou des amis à la maison et que vous voyagez peu.

Votre procédure pour l'envoi des services d'urgence peut uniquement être modifiée par un technicien du Système de domotique Rogers. Consultez le tableau ci-dessous pour connaître les procédures offertes pour l'envoi des services d'urgence. Afin de fixer un rendez-vous, composez le **1-888-764-3771**.

REMARQUE : Si les politiques relatives aux alarmes du service de police ou d'incendie de votre municipalité prévoient des frais en cas de fausses alarmes, veuillez noter que des frais peuvent être exigés si les services d'urgence se présentent à l'endroit où une alarme a été déclenchée (et qu'ils déterminent qu'il s'agit d'une fausse alarme) ou si une alarme a été annulée après l'envoi des services d'urgence par le poste de surveillance central. Il est très important d'annuler une alarme auprès du poste de surveillance central ou de l'informer immédiatement si cette alarme est fautive avant que les services d'urgence aient été contactés pour éviter des frais. Pour obtenir davantage de renseignements au sujet des politiques relatives aux alarmes du service de police ou d'incendie de votre région, veuillez consulter leur site web ou rogers.com/permismunicipaux.

Procédures offertes pour l'envoi des services d'urgence du système de domotique rogers :



Pour modifier les coordonnées des contacts d'urgence

- Ouvrez une session pour accéder au centre de contrôle web à l'adresse systemedomotique.rogers.com.
- Sélectionnez **SÉCURITÉ**.
- Sélectionnez **CONFIGURATION DE L'ENVOI DES SERVICES D'URGENCE** pour modifier vos contacts d'urgence.

7. Contacts pour l'envoi des services d'urgence

- Passez en revue et mettez à jour les noms et les numéros de téléphone de vos contacts d'urgence.
- Ajoutez le numéro de téléphone du poste de surveillance central au carnet d'adresses de tout sans-fil dont le numéro doit être composé en cas d'urgence afin que celui-ci s'affiche lorsque le poste de surveillance central appelle du 1-888-578-1777.
- Pour vous permettre de vous habituer à votre système et vous éviter de payer des coûts en cas de fausse alarme, les services d'urgence ne seront pas envoyés chez vous durant les sept (7) premiers jours suivant l'installation de votre système. Consultez le Guide de démarrage rapide pour obtenir plus de détails.

REMARQUE : Le poste de surveillance central appellera automatiquement votre numéro de téléphone avant d'appeler les numéros sur votre liste de contacts d'urgence. Vous n'avez pas besoin d'inscrire votre numéro de téléphone résidentiel sur votre liste de contacts pour l'envoi des services d'urgence.

8. Formation sur le système d'alarme

Veillez à ce que l'ensemble des contacts d'urgence, des membres de votre famille et des personnes qui détiennent la permission d'entrer dans vos locaux aient reçu une formation sur l'utilisation correcte du système.

Pour profiter au maximum du Système de domotique Rogers et pour créer des règles personnalisées, veuillez ouvrir une session dans le centre de contrôle web à l'adresse systemedomotique.rogers.com.

GARANTIE LIMITÉE SUR L'ÉQUIPEMENT DU SYSTÈME DE DOMOTIQUE ROGERS

La présente garantie limitée, plus amplement décrite ci-dessous, est offerte par Rogers Communications S.E.N.C. (« Rogers ») au client (« vous ») qui s'abonne aux services de domotique (les « Services ») pour toute la Période d'abonnement à durée déterminée et qui achète de Rogers ou de l'un de ses détaillants autorisés l'équipement destiné à être utilisé dans le cadre des Services ou qui utilise l'équipement du service d'alarme existant dans ses locaux pour se prévaloir des Services. La présente garantie limitée est intégrée aux Modalités de service de Rogers (les « Modalités ») et à votre entente de service de domotique (l'« Entente »). Sauf indication contraire aux présentes, les mots comportant une majuscule initiale ont le sens qui leur est donné dans les Modalités ou dans l'Entente.

Garantie limitée

Sous réserve des limites énoncées ci-dessous, Rogers vous garantit que l'équipement décrit ci-dessus est exempt de vice de fabrication et de matériaux, s'il est utilisé normalement, à compter de la date de mise en service de cet équipement jusqu'à l'expiration de l'Abonnement à durée déterminée. Toutefois, les périphériques de détection de fumée et de monoxyde de carbone faisant partie de l'équipement qui sont couverts par la présente garantie limitée ne le seront que jusqu'à la date d'expiration indiquée sur l'équipement, mais si aucune date d'expiration n'est indiquée, jusqu'à l'expiration de la période de cinq (5) ans courant à compter de la date de fabrication du périphérique de détection de monoxyde de carbone et de la période de dix (10) ans courant à compter de la date de fabrication des périphériques de détection de fumée. La présente garantie limitée est absolument conditionnelle à ce que l'équipement ait été dûment installé, entretenu et utilisé de façon normale, conformément aux consignes d'installation et de fonctionnement recommandés par le fabricant. L'équipement qui, pour tout autre motif, est devenu défectueux (déterminé à la seule discrétion de Rogers) n'est pas couvert par la présente garantie limitée. La seule obligation de Rogers aux termes de la présente garantie consiste, au choix et aux frais de Rogers, à réparer l'équipement concerné ou à le remplacer par un équipement fonctionnel semblable mis à votre disposition par Rogers. Rogers garantit tout équipement réparé ou remplacé jusqu'à la fin de la période de garantie initiale. L'équipement de remplacement qui vous est fourni pourrait être neuf ou remis à neuf, à la seule discrétion de Rogers. Vous ne pouvez transférer ni la présente garantie limitée, ni les droits y afférents. Pour en savoir davantage sur la présente garantie limitée, communiquez avec le service de Soutien technique de Rogers au 1-888-ROGERS1.

Service sous garantie

Avant de retourner l'équipement à Rogers aux fins d'un remplacement ou d'une réparation sous garantie, vous devez communiquer avec le service de Soutien technique de Rogers (1-888-ROGERS1) pour tenter de diagnostiquer et de corriger la défektivité ou un autre vice par téléphone. Si Rogers ne parvient pas à corriger la situation, elle pourra envoyer un technicien à vos Locaux. Si le technicien établit que l'anomalie n'est pas attribuable à des vices importants de fabrication ou de matériaux ou encore qu'elle n'est aucunement attribuable à Rogers, cette dernière pourra vous facturer des frais pour les services du technicien, taxes applicables en sus.

Service hors garantie

Si vous demandez un service pour l'équipement qui n'est pas couvert par la présente garantie, vous pouvez appeler le service de Soutien technique de Rogers (1-888-ROGERS1). Avant de vous faire part des diverses options qui s'offrent à vous, Rogers peut tenter de diagnostiquer et de corriger l'anomalie par téléphone. Si Rogers ne parvient pas à corriger la situation, elle pourra envoyer un technicien à vos locaux. Si le technicien établit que l'anomalie n'est pas attribuable à Rogers ou qu'elle n'est pas couverte par une garantie du fabricant applicable, Rogers pourra vous facturer des frais pour les services du technicien, taxes applicables en sus.

Garantie exclusive

Dans les limites prévues par la loi en vigueur, la garantie décrite ci-dessus est exclusive et elle remplace toutes les autres garanties, obligations, responsabilités ou modalités, qu'elles soient données par écrit ou verbalement par Rogers, expresses ou implicites, de fait ou par application d'une loi, légales ou autres, y compris les garanties ou modalités de qualité commerciale ou d'adéquation à un usage particulier. Les parties de Rogers ne seront pas tenues responsables en vertu des modalités de la présente garantie si la défektivité ou la défaillance importante présumée de l'équipement résulte de l'usage abusif, de la négligence, de l'installation ou de tests inadéquats, de tentatives non autorisées d'ouvrir, de réparer ou de modifier l'équipement par vous ou un tiers, ou de tout autre motif au-delà de l'usage pour lequel l'équipement a été conçu, ainsi que d'un accident, d'un incendie, de la foudre, d'une panne, d'une surtension ou d'une interruption de l'alimentation électrique, ainsi que d'autres risques ou calamités naturelles. Cette garantie ne couvre pas la perte ou les dommages causés à l'équipement. La présente garantie est sans effet si la défaillance résulte de l'utilisation de l'équipement en combinaison avec des accessoires, des produits ou des périphériques et que Rogers établit que le défaut ne relève pas de l'équipement en soi.

Limites de responsabilité

Outre les limites de responsabilité énoncées à l'article 29 des Modalités et sous le titre « LIMITES DE RESPONSABILITÉ » de l'Entente, dans les limites prévues par la loi en vigueur, les Parties de Rogers limitent leur responsabilité aux termes des présentes, qui consiste à remplacer ou à réparer l'équipement à la discrétion et au choix de Rogers.

* Achat d'accessoire facultatif. ** Un achat d'accessoire additionnel et un abonnement à une option peuvent être requis.

1 Certaines conditions s'appliquent. La réduction de 25 % d'Allstate sera déduite de votre prime d'assurance habitation Allstate actuelle (en vigueur à compter de la date de la preuve d'installation du Système de domotique Rogers pour un minimum de un [1] an; sous réserve de l'annulation ou de la résiliation anticipée de votre assurance habitation Allstate ou de votre service ou du Système de domotique Rogers). Les titulaires de police d'assurance Allstate pour copropriété, location, résidence saisonnière, motocyclette, bateau et (ou) voiture ne sont pas admissibles à cette offre. Les tarifs et les rabais peuvent être modifiés. Cette offre s'adresse seulement aux titulaires de police actuels et potentiels d'assurance habitation Allstate dans la zone couverte par le réseau de Rogers (là où la technologie le permet) en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Alberta. Marque de commerce d'Allstate, compagnie d'assurance utilisée sous licence par Allstate du Canada, compagnie d'assurance. ©2016 Allstate du Canada, compagnie d'assurance. ^{MC}Rogers et le ruban de Möbius sont des marques de commerce de Rogers Communications inc. BlackBerry et les marques de commerce, noms et logos associés sont la propriété de BlackBerry Inc. ^{MC}Android est une marque de commerce de Google Inc. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs titulaires respectifs. ©2016 Rogers Communications.

Références rapides :

Urgences : 9-1-1

Fausse alarmes : 1-888-578-1777

De l'extérieur du Canada :
1-416-572-4501

Pour profiter au maximum du **Système de domotique Rogers** et pour créer des règles personnalisées, veuillez ouvrir une session dans le centre de contrôle web à l'adresse systemedomotique.rogers.com.

Code d'accès :

Mot de passe secret :

Soutien technique ou renseignements relatifs au compte :

1-888-764-3771

Liste de vérification du technicien

Pendant ma visite :

- Je me suis assuré que votre système est branché et qu'il fonctionne correctement.
- J'ai configuré votre mot de passe secret et votre code maître, puis je vous ai expliqué comment les utiliser et les modifier.
- Je vous ai expliqué comment armer et désarmer votre système.
- J'ai passé en revue les types d'alarmes et vous ai expliqué nos procédures de gestion des alarmes, y compris ce que vous devez faire et qui vous devez appeler.
- Je vous ai expliqué quoi faire en cas de fausse alarme.
- Je vous ai montré comment ouvrir une session dans le centre de contrôle web.
- Je vous ai montré comment créer une règle.
- J'ai passé en revue le Guide de démarrage rapide avec vous et vous ai expliqué comment utiliser l'écran tactile.
- J'ai placé nos outils éducatifs en ligne (FAQ, vidéos éducatives) dans vos signets.
- J'ai installé l'application du Système de domotique sur votre appareil et vous ai montré comment l'utiliser.
- Je vous ai expliqué l'incidence de facteurs environnementaux, comme les micro-ondes et les moniteurs pour bébé.
- Je vous ai laissé une affiche de pelouse.
- Je vous ai mentionné que, pendant la première semaine, les services d'urgence (police, service des incendies, ambulance) ne se présenteront pas si votre alarme se déclenche, à moins que vous le demandiez verbalement. Vous pourrez ainsi vous familiariser avec le système tout en évitant de payer des coûts liés aux fausses alarmes. Si vous voulez renoncer à cette période sans répartition ou si vous avez besoin de soutien technique ou de renseignements relatifs à votre compte, veuillez composer le 1-888-764-3771. Composez le 1-888-578-1777 si vous avez des problèmes associés aux alarmes.

Si, pour quelque raison que ce soit, j'ai été incapable de terminer tous les éléments de ma liste de contrôle aujourd'hui :

- Je vous ai clairement indiqué pourquoi, ainsi que les prochaines étapes à suivre.
- J'ai communiqué le problème au service approprié pour assurer un suivi.